



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/2
11 juin 2010

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante et unième réunion
Montréal, 5 – 9 juillet 2010

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Introduction

1. Le présent document rend compte des activités du Secrétariat depuis la 60^e réunion du Comité exécutif.

Avis concernant les décisions de la 60^e réunion du Comité exécutif

2. Le rapport de la 60^e réunion du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/54), contenant les décisions du Comité exécutif, a été transmis à tous les membres du Comité exécutif et aux autres participants à la 60^e réunion et il est affiché sur le site web et l'intranet du Fonds multilatéral. Par ailleurs, les décisions relatives aux approbations de projets, aux retards de mise en œuvre et aux retards de soumission des tranches annuelles ont été communiquées à 87 pays visés à l'article 5, ainsi qu'aux agences bilatérales et aux agences d'exécution intéressées. Un document préparé après la réunion, résumant les décisions prises à la 60^e réunion, a été envoyé par courrier électronique à tous les participants à la réunion et au programme OzonAction du PNUE pour transmission aux réseaux régionaux, et publié sur le site web et l'intranet du Fonds multilatéral.

Décisions appelant une suite de la part du Président du Comité exécutif, du Secrétariat et/ou des agences d'exécution

3. En application de la décision 60/2 relative aux contributions dues au Fonds multilatéral par la Fédération de Russie, le Chef du Secrétariat a écrit aux représentants du ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement et du ministère des Finances de la Fédération de Russie, au Président et au Vice-président du Comité exécutif, au Trésorier et au Secrétariat de l'Ozone, pour les inviter à une rencontre informelle devant se tenir la veille de l'ouverture de la 30^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée (GTCNL). Au moment de la publication du présent document, la Fédération de Russie n'a pas encore répondu à l'invitation envoyée le 10 mai 2010.

4. En application de la décision 60/48 et comme suite à la décision XXI/2 de la 21^e Réunion des Parties (RdP), le rapport du Comité exécutif sur le mécanisme de financement spécial a été communiqué au Secrétariat de l'Ozone, aux fins de transmission à la 30^e réunion du GTCNL.

Examen des tâches préparatoires à la 61^e réunion

5. En préparation de la 61^e réunion, le Secrétariat a entrepris les tâches décrites ci-après.

État des ressources et de la planification

Solde et disponibilité des ressources

6. En préparation du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/4, le Secrétariat a examiné le total des soldes engagés des projets achevés, détenus par les agences, ainsi que tous coûts d'appui des agences liés aux fonds restants de ces projets achevés. Le document en question comprend le calcul du montant total des ressources dont dispose le Comité exécutif aux fins d'approbation à la 61^e réunion.

Retards dans la soumission des tranches annuelles

7. Le Secrétariat a préparé un rapport sur les retards dans la soumission des tranches annuelles, portant la cote UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/5. Le document contient en outre des explications communiquées par les agences pour 14 des 32 tranches annuelles attendues qui n'ont pas été soumises.

État de la mise en oeuvre des projets retardés et perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal

8. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/6 comprend une mise à jour de l'état de conformité des pays visés à l'article 5 qui font l'objet de mesures de réglementation du Protocole de Montréal, des informations sur les pays visés à l'article 5 qui font l'objet de décisions des Parties et de recommandations du Comité d'application concernant la conformité, des données sur la mise en œuvre des programmes de pays, y compris une analyse des données sur la consommation de SAO, par secteur, ainsi que des informations sur les projets avec des retards de mise en œuvre et les projets pour lesquels des rapports de situations supplémentaires avaient été demandés.

Plans d'activités révisés de 2010-2014

9. Deux agences bilatérales et quatre agences d'exécution ont soumis des plans d'activités révisés, en application de la décision 60/5. Le Secrétariat a regroupé les plans d'activités révisés des agences d'exécution et des agences bilatérales pour 2010-2014, pour déterminer dans quelle mesure ces plans tiennent compte de la décision 60/5 et des lignes directrices pour l'élimination de la consommation de HCFC (décision 60/44).

Rapports d'étape au 31 décembre 2009

10. Le Secrétariat a fait la compilation et l'analyse des données financières des agences d'exécution et des agences bilatérales, ainsi que le résumé des progrès réalisés dans les projets et activités appuyés par le Fonds multilatéral au 31 décembre 2009. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/13 contient un résumé sur l'avancement des projets à l'échelle nationale et sur l'exécution d'activités jusqu'à la fin de 2009, ainsi que les observations et les recommandations du Secrétariat.

Évaluation de la mise en œuvre des plans d'activités de 2009

11. Le Secrétariat a préparé une évaluation des plans d'activités de 2009 des agences d'exécution, en fonction des indicateurs de performance adoptés par la décision 41/93, de la pondération révisée de la décision 47/51 et des cibles adoptées pour les plans d'activités de 2009 par le Comité dans ses décisions 57/8 à 57/11, et en tenant compte des rapports d'étape et des rapports financiers soumis à la 61^e réunion du Comité exécutif. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/19 comporte en outre une analyse des tendances pour chacun des neuf indicateurs de performance utilisés dans les évaluations des exercices antérieurs, ainsi que les résultats de l'évaluation qualitative de la performance des agences d'exécution fondée sur les observations communiquées par les administrateurs des unités nationales d'ozone (UNO).

Rapport sur la mise en œuvre de projets approuvés comportant des exigences particulières pour la soumission de rapports

12. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/20 et Add.1 contiennent les résultats de l'examen et les observations du Secrétariat au sujet des rapports périodiques sur la mise en œuvre de projets où des exigences particulières pour la remise de rapports sont incluses dans les accords pluriannuels correspondants. Le Secrétariat a examiné les rapports périodiques à la lumière des propositions de projet initiales, des données sur les SAO communiquées par les gouvernements respectifs aux termes de l'article 7 du Protocole de Montréal et des décisions pertinentes du Comité exécutif et de la Réunion des Parties.

Examen des projets

13. Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/21, qui contient des statistiques et un aperçu des soumissions reçues des agences d'exécution et des agences bilatérales. Le Secrétariat a reçu 106 demandes de financement de ces agences, incluant de nouveaux accords pluriannuels, des tranches d'accords pluriannuels approuvés, ainsi que divers projets et activités, d'une valeur totale de 51 347 043 \$US, incluant les coûts d'appui d'agence, le cas échéant. A l'issue du processus d'examen des projets par le Secrétariat, 51 projets et activités d'une valeur de 4 055 899 \$US, incluant les coûts d'appui, ont été recommandés pour approbation globale; 27 projets et activités d'une valeur de 23 950 812 \$US incluant les coûts d'appui, ont été soumis au Comité exécutif pour examen individuel; 26 projets et activités d'une valeur de 13 539 449 \$US incluant les coûts d'appui, ont été retirés par les agences intéressées. Le Secrétariat a recommandé de ne pas approuver un projet figurant dans le programme de travail du PNUD, d'une valeur de 73 450 \$US, incluant les coûts d'appui. Par ailleurs, il n'a pas soumis à la réunion des documents sur un projet d'investissement pour la République arabe syrienne d'une valeur de 1 913 921 \$US, soumis par l'ONUDI, parce que la proposition ne contenait aucune des informations ou des éléments requis pour être considérée comme étant potentiellement approuvable (décision 50/14, a)).

Renforcement des institutions: options de financement et de présentation pour les demandes de renouvellement

14. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/49 fait l'examen des dispositions actuelles de financement pour le renforcement des institutions (RI) et l'implantation des capacités, ainsi que l'analyse de la demande de soutien continu pour le RI par rapport aux mesures de réglementation en vigueur du Protocole de Montréal, en tenant compte des nouvelles obligations des pays en application de la décision XIX/6 de la 19^e Réunion des Parties.

HCFC

Aspects pertinents de la mise à niveau des composants dans les projets de reconversion des HCFC (décisions 59/13 b) et 60/43)

15. Le Secrétariat a invité les agences d'exécution à lui envoyer leurs observations et leurs expériences pertinentes pour lui permettre de compléter le document concernant les aspects pertinents de la mise à niveau des composants pour les projets de reconversion des HCFC présentés à la 60^e réunion (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/45), en y ajoutant des exemples de conséquences possibles de chaque option, fondés sur les expériences des agences d'exécution. La mise à niveau est présentée dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/50, qui contient des informations communiquées par la Banque mondiale.

Coûts de la reconversion de la fabrication des composants par rapport aux coûts différentiels d'exploitation (décisions 59/14 et 60/45)

16. À ses 59^e et 60^e réunions, le Comité exécutif a reporté l'examen des questions sur les systèmes de climatisation et de réfrigération à base de HCFC, soulevées lors de l'étude d'un projet pour la Jordanie soumis initialement à la 59^e réunion (décisions 59/14 et 60/45). Le Secrétariat a mis à jour le document préparé pour la 60^e réunion et portant désormais la cote UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/51, afin d'y inclure des informations supplémentaires recueillies depuis ladite réunion.

Version révisée du modèle de projets d'accord pour des plan de gestion de l'élimination des HCFC (décisions 59/16 b) et 60/46)

17. Suite à l'adoption de la décision 60/46, le Secrétariat a écrit aux membres du Comité exécutif pour solliciter leurs observations éventuelles sur le modèle révisé des projets d'accords pour les PGEH, qui a été soumis à la 60^e réunion dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/48. Le modèle révisé, qui tient compte des observations reçues des gouvernements du Canada et de la Colombie, ainsi que de la Banque mondiale, est soumis pour examen à la 61^e réunion dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/52.

Consommation découlant du HCFC-141b contenu dans les composés chimiques pré-mélangés des mousses (polyols) (décisions 59/12 et 60/50)

18. Le Secrétariat a préparé un bref document (UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/53) décrivant les incidences, pour les Parties visées à l'article 5 et le Fonds multilatéral, de l'importation et de l'exportation de polyols pré-mélangés à base de HCFC, en tenant compte de toutes les décisions pertinentes des Réunions des Parties et du Comité exécutif. Ce document examine les divers aspects de politique et les incidences techniques et économiques sur lesquels le Comité devra se pencher, en intégrant les observations du Secrétariat de l'Ozone sur les aspects liés à la production, l'exportation, l'importation et/ou l'utilisation des polyols pré-mélangés.

Activités du Comité exécutif (décision 57/39)

19. En application de la décision 57/39, le Secrétariat a établi un rapport (UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/55) sur l'expérience de la tenue de la 60^e réunion pendant quatre jours, et il a fait une évaluation de la charge de travail des réunions du Comité exécutif par rapport aux réunions des Parties et celles du Groupe de travail à composition non limitée, après consultations avec le Secrétariat de l'Ozone. Ce rapport fait également l'analyse de la charge de travail future du Comité exécutif.

Comptes provisoires de 2009

20. Le Secrétariat a passé en revue le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/56 relatif aux comptes provisoires de 2009 préparé par le Trésorier, ainsi que les comptes de 2009 du Secrétariat. Les comptes finals de 2009 seront soumis à la 62^e réunion du Comité exécutif.

Documents d'orientation et autres documents préparés par le Secrétariat du Fonds

21. Parmi les documents présentés à l'examen de la 61^e réunion, le Secrétariat du Fonds a préparé les documents suivants :

- Ordre du jour provisoire et ordre du jour annoté;
- Activités du Secrétariat;
- État des contributions et décaissements (préparé en collaboration avec le Trésorier);
- Rapport sur les soldes et disponibilité des ressources;
- Retards dans la soumission des tranches annuelles;
- État de la mise en oeuvre des projets retardés et perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal;
- Plan d'activités général révisé du Fonds multilatéral pour la période 2010-2014;
- Observations sur les plans d'activités révisés des agences pour la période 2010-2014 (5 documents)

- Rapport d'étape général en date du 31 décembre 2009;
- Observations et recommandations sur les rapports d'étape des agences bilatérales, du PNUD, du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale (5 documents);
- Évaluation de la mise en œuvre des plans d'activités de 2009;
- Rapport sur la mise en œuvre de projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports;
- Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets;
- Coopération bilatérale;
- Observations et recommandations sur les amendements des programmes de travail de 2009 du PNUD, du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale (4 documents);
- Fiches d'évaluation de projets, observations et recommandations sur les projets et les activités proposés à la 61^e réunion (17 documents);
- Renforcement des institutions: options de financement et de modèles de présentation pour les demandes de renouvellement;
- Aspects pertinents de la mise à niveau des composants dans les projets de reconversion des HCFC (décisions 59/13 b) et 60/43);
- Coûts de la reconversion de la fabrication des composants par rapport aux coûts différentiels d'exploitation (décisions 59/14 et 60/45);
- Version révisée du modèle de projets d'accords pour des plans de gestion de l'élimination des HCFC (décisions 59/16 b) et 60/46);
- Consommation découlant du HCFC-141b contenu dans les composés chimiques pré-mélangés des mousses (polyols) (décisions 59/12 et 60/50);
- Activités du Comité exécutif (décision 57/39);
- Comptes provisoires de 2009 (préparé en collaboration avec le Trésorier);
- Projet de rapport du Comité exécutif à la vingt-deuxième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.

Participation aux réunions et missions entreprises

Missions du Chef du Secrétariat

Istanbul, Turquie (26 au 30 avril 2010)

22. Le Chef du Secrétariat et un administrateur principal de programmes ont participé à la Réunion conjointe des réseaux régionaux de l'ozone pour l'Europe et l'Asie centrale et pour l'Asie du Sud. Le Chef du Secrétariat a prononcé une allocution clé d'introduction, soulignant l'urgence de procéder à la préparation de PGEH, et l'administrateur de programmes a donné une présentation sur les décisions récentes du Comité exécutif, relatives notamment aux lignes directrices sur les HCFC, et sur les synergies entre les PGEF et les PGEH. Le personnel du Secrétariat a également profité de l'occasion pour tenir des discussions bilatérales avec des pays visés à l'article 5, et aborder des questions relatives au financement de la destruction des CFC en présence d'experts participant à la réunion.

Malé, Maldives, 10 juin 2010

23. Sur l'invitation du gouvernement des Maldives, le Chef du Secrétariat et le Président du Comité exécutif ont assisté à une table ronde de dialogue de haut niveau sur le plan de gestion des HCFC et sa contribution à la neutralité carbone, organisée par le ministère de l'Habitation, des Transports et de l'Environnement, en collaboration avec le PNUD et le PNUE, pour le lancement du PGEH national nouvellement approuvé. Le Président du Comité et le Chef du Secrétariat ont tous deux prononcé une

allocution clé à cette réunion, en présence du Président des Maldives et d'autres fonctionnaires de haut niveau.

Genève, Suisse, 14 juin 2010

24. Le Chef du Secrétariat et des administrateurs principaux de programmes prendront part au Séminaire sur une gestion des banques de SAO respectueuse de l'environnement, qui se tiendra immédiatement avant la 30^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée. Les présentations porteront sur les tâches du Fonds multilatéral relatives à la destruction des SAO et sur l'établissement d'une facilité financière spéciale pour appuyer la destruction des banques de substances appauvrissant la couche d'ozone et sur les avantages pour l'environnement non directement liés à la conformité au Protocole de Montréal.

Missions par d'autres membres du personnel du Secrétariat

Manille, Philippines, 26-30 avril 2010

25. Une administratrice principale de programmes a pris part à la Réunion du Réseau des administrateurs de l'ozone de l'Asie du sud-est et du Pacifique, où elle a fait une présentation sur les décisions récentes du Comité exécutif, avec notamment une explication détaillée des lignes directrices relatives aux HCFC. Elle a également tenu des discussions bilatérales avec plusieurs pays visés à l'article 5 et elle a visité une fabrique de mousses où elle a discuté de questions portant sur l'élimination des HCFC.

Contributions aux réunions de réseaux régionaux et autres réunions pertinentes

26. Le Secrétariat a donné une présentation détaillée à la Division Technologie, Industrie et Économie du PNUE sur les décisions récentes du Comité exécutif, dans le cadre de la réunion de suivi des réseaux de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud et des Caraïbes hispanophones qui s'est tenue au Costa Rica du 1^{er} au 3 juin 2010.

Indicateur d'impact sur le climat du Fonds multilatéral (IICF)

27. Le Secrétariat a progressé dans ses activités d'établissement, notamment dans la préparation de programmes, en vue de la publication prochaine des données et de la méthodologie IICF sur l'intranet, que pourront consulter les membres du Comité exécutif et les représentants des agences d'exécution.

Recrutement et rapport sur les progrès de la sélection

28. Le processus de sélection pour le poste d'Administrateur principal chargé de la surveillance et de l'évaluation est terminé et un candidat a été retenu. À la suite de la sélection du Chef adjoint du Secrétariat, des mesures ont été prises pour remplir le poste d'administrateur principal de programmes par le mécanisme de rotation de 2010 du PNUE.

Préparation des réunions du Comité exécutif

29. Des dispositions logistiques ont été prises pour la tenue de la 61^e réunion du Comité exécutif au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal, du 5 au 9 juillet 2010. Des lettres d'invitation et les mots de passe pour accéder aux documents de conférence sur l'intranet ont été transmis aux membres du Comité exécutif, au Président du Bureau de la vingt et unième Réunion des Parties, au

Président et au Vice-président du Comité d'application, au Directeur exécutif du PNUE, au Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution et aux organisations non gouvernementales.

Activités d'information

30. Le rapport de la 60^e réunion du Comité exécutif en langues arabe, anglaise, chinoise, française et espagnole ainsi qu'un résumé préparé après la réunion ont été publiés sur le site web public du Fonds multilatéral (www.multilateralfund.org).

31. Un site contenant les documents et des informations pratiques pour la 61^e réunion a été créé sur l'intranet du Fonds multilatéral. Tous les documents destinés à la diffusion générale ont aussi été placés sur le site web public.

32. Le Secrétariat du Fonds a passé en revue et mis à jour les bases de données, les documents et les directives opérationnelles ci-après pour la 61^e réunion :

- Inventaire des projets approuvés en date d'avril 2010;
- Fiches sommaires des programmes de pays en date d'avril 2010,
- Politiques, procédures, lignes directrices et critères en date d'avril 2010,
- Plans et projets d'élimination en date d'avril 2010.
